



**Collectivités
forestières**

Normandie

Une association d'élus au service des élus

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Forêts locales, intérêt général





Mesdames, Messieurs, chers collègues élu(e)s, chers partenaires,

Dans un contexte marqué par l'intensification des enjeux climatiques, l'augmentation des risques en forêt, la volonté de valoriser les filières locales et la nécessité de renforcer le lien avec les usagers, **notre association est pleinement mobilisée au service des collectivités.**

Tout au long de l'année 2025, nous avons poursuivi notre mission d'accompagnement des élus normands sur les questions forestières, **avec une même exigence : aider à comprendre pour agir efficacement**, dans un contexte où les responsabilités des collectivités ne cessent de croître.

Les risques en forêts ont constitué l'un des fils conducteurs de cette année 2025. Feux de végétation, vents et orages intenses ont rappelé la nécessité d'un accompagnement adapté pour permettre aux élus, garants de la sécurité publique, d'anticiper, prévenir et gérer ces situations, thème central de notre assemblée générale de mars.

D'autres actions structurantes ont également rythmé l'année : les formations, le lancement des Mardis de la Forêt, le développement des forêts pédagogiques, l'accompagnement des collectivités sur la gestion forestière, la biodiversité, le foncier, le bois énergie, le bois construction ...

L'année 2025 a aussi marqué une évolution importante dans l'expression de notre identité visuelle, avec un changement de logo et de nouvelles couleurs. Cette évolution, inscrit dans la dynamique portée par notre fédération nationale Communes forestières France, traduit notre volonté de proposer une image plus lisible, plus moderne et pleinement en phase avec les valeurs que nous portons.

Pour autant, nos missions demeurent inchangées : **représenter, informer, relier et accompagner les élus face aux grands enjeux forestiers de notre temps.**

Ce rapport d'activités témoigne de cette mobilisation collective, de la diversité des actions conduites et de notre engagement constant en faveur des forêts normandes et des territoires qui les portent.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Jacques Charron

Président des Collectivités forestières Normandie
Maire de Vatteville-la-Rue (76)



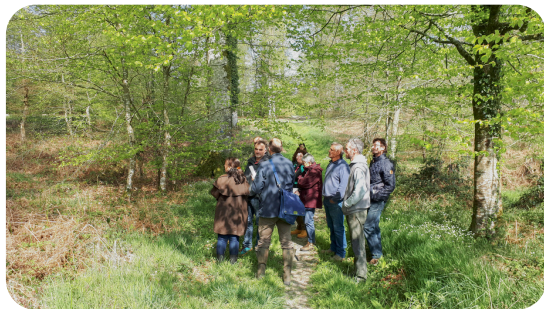
SOMMAIRE

1	Nos valeurs et missions	page 4
2	Le conseil d'administration	page 5
3	Quelques chiffres clés	page 6
4	Les événements marquants de 2025	page 8
5	Nos actions 2025	page 9
6	Nous rejoindre	page 31

NOS VALEURS ET MISSIONS

Créée en 2017 à l'initiative d'élus des cinq départements normands, notre association de type loi 1901 regroupe des collectivités normandes propriétaires ou non de forêts dans une structure d'échanges et de partage d'expériences proposant des services d'animation et d'accompagnement multiples.

Notre philosophie : valoriser les territoires forestiers et placer la forêt et le bois au cœur du développement local.



Nos valeurs :



Considérer la forêt et ses ressources comme de véritables richesses de nos territoires normands



Garantir la gestion durable des forêts et leur caractère multifonctionnel



Contribuer à la transition énergétique des territoires



Promouvoir l'usage du bois local en circuits-courts et de proximité



Faire de la filière forêt-bois un atout de développement local

Nos missions :



Représenter et défendre les intérêts des collectivités forestières

Une force pour faire valoir vos préoccupations d'élus locaux, garants de l'intérêt général



Accompagner les collectivités dans la conduite de leurs projets

Une expertise technique connue et reconnue



Informier et former les élus sur les thématiques forestières

Un conseil éclairé : voirie et transport du bois, biodiversité, loisirs en forêt, bois énergie et chaufferies collectives, construction bois...

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



CHARRON Jacques
Président
Maire de Vatteville-la-Rue (76)



NOURRY Jean-Pierre
Vice-Président
Adjoint au maire de Noues de Sienne (14)



CHARLIER François
Vice-Président
Maire de Martot
Vice-Président de l'Agglomération Seine-Eure (27)



CORBIÈRE Julien
Vice-Président
Maire de Champsecret (61)



LANGLOIS Hugo
Secrétaire
Élu du bureau de la Métropole Rouen Normandie (76)



LEVILLAIN Gérard
Trésorier
Adjoint au Maire de Canteleu (76)



COLLEONY Jean-Marie
Adjoint au Maire de la Londe (76)



GILLES Pierrick
Maire du Mesnil-Jourdain (27)



LEMOINE Gérard
Maire de Saint-Nicolas-des-bois (61)



WURCKER Guy
Adjoint au Maire de Canteleu (76)



SUZANNE Guy
Adjoint au Maire de Belforêt en Perche (61)

L'ÉQUIPE



FERRIER Laure
Directrice
laure.ferrier@communesforestieres.org
Tél : 06 17 96 38 80



TRUBERT Jérémie
Chargé de mission
jeremie.trubert@communesforestieres.org
Tél : 06 62 30 36 78

QUELQUES CHIFFRES

La forêt normande et la filière forêt-bois

Présentes partout en Normandie, les forêts font partie de nos territoires ruraux mais aussi urbains.

15 % du territoire

470 000 hectares

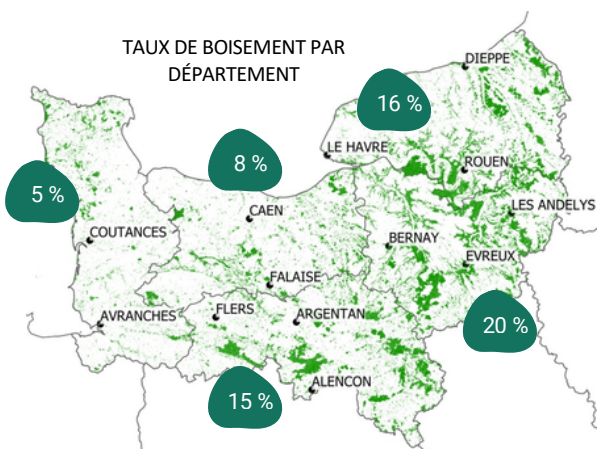
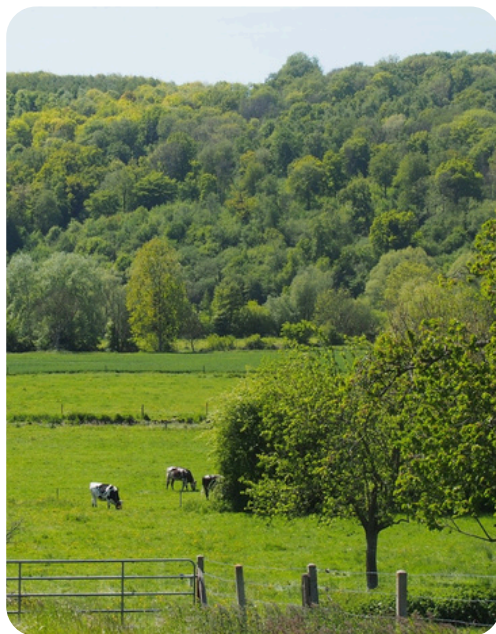
85 % de feuillus

75 % de forêts privées

25 % de forêts publiques

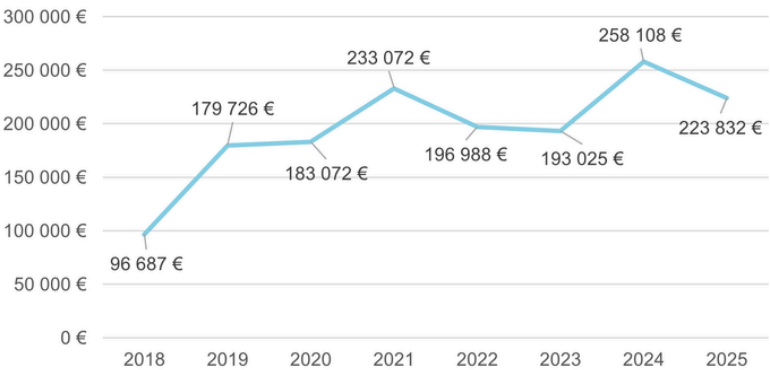
Plus de **2 800** entreprises

Près de **22 000** emplois

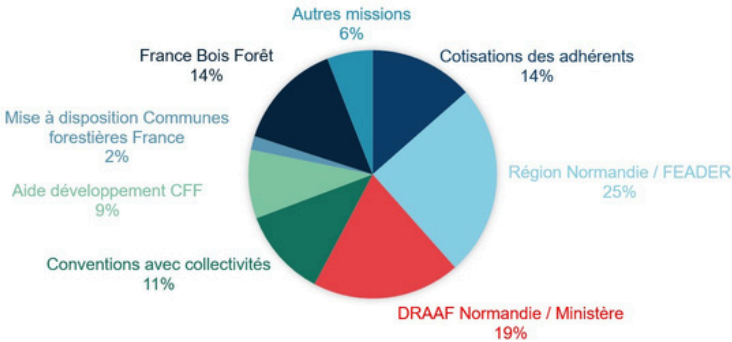


Collectivités forestières Normandie en chiffres

Evolution du budget annuel



LES RESSOURCES FINANCIÈRES 2025



Vie de l'association en 2025 :



1 100 élus référents forêt-bois

1 commune normande sur 3 a désigné un élu référent sur les questions forêt-bois à l'échelle de son territoire



250 élus formés

grâce à 17 sessions dispensées sur des thématiques variées



1 500 destinataires de notre newsletter

envoyée tous les 2 mois, elle permet d'informer élus et partenaires des actualités nationales et régionales

2025 EN IMAGES



**5ème édition des
Controverses en forêt normande**



**Pacte bois et biosourcés normand :
ateliers et visites**



**les Mardis de la Forêt :
le rendez-vous mensuel en webinaire**



**Près de 250 élus formés
sur diverses thématiques forêt/bois**



**Forêt pédagogique
plus de 100 enfants impliqués**



**Risques en forêt : tempête, incendie ...
Thème de l'Assemblée générale 2025**

NOS ACTIONS

Nous déclinons nos actions et développons des outils de différentes natures destinés à informer, conseiller et assister les élus dans leurs rôles en faveur de la valorisation du bois local et des forêts sur leurs territoires.

Que la forêt soit publique ou privée, les rôles des élus sont multiples :

ÉLU

MAÎTRE D'OUVRAGE PUBLIC

de projets valorisant le bois construction, et le bois énergie.

ÉLU

AMÉNAGEUR DU TERRITOIRE

intégrant les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme, de planification, Charte forestière...

ÉLU

MÉDIATEUR

à l'interface entre les citoyens, les propriétaires privés et les professionnels de la filière forêt-bois

ÉLU

PROPRIÉTAIRE DE FORÊT

prenant les décisions dans le cas d'une forêt communale

ÉLU

RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Risque incendie, tempête, sanitaire...

Nos actions transversales :

- Accompagner le réseau des élus référents forêt-bois
- Contribuer aux travaux régionaux et nationaux de la filière forêt-bois
- Former, diffuser et mettre à disposition des outils au service des élus

Nos actions thématiques :

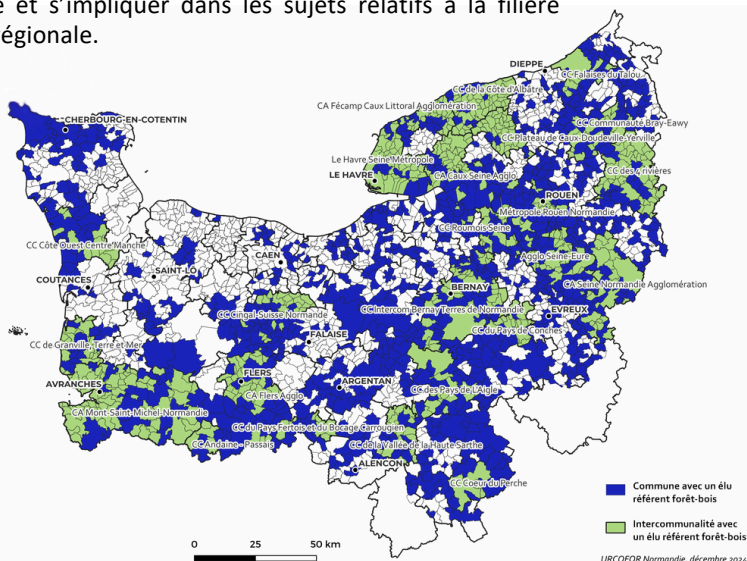
- Accompagner les collectivités dans leurs projets de construction bois et de bois énergie
- Animer le réseau régional des territoires forestiers et mettre en œuvre des actions collectives
- Développer l'Observatoire du foncier forestier pour les collectivités
- Porter à connaissance les services rendus par les forêts
- Diffuser le « Protocole chantier forestier »
- Développement les Forêts pédagogiques
- Appuyer les collectivités dans la gestion des forêts de leurs territoires
- Accompagner les élus dans leurs responsabilités de prévention et gestion des risques en forêt

Animation du réseau des élus référents forêt-bois

► Contexte et objectifs :

Depuis 2018, ce réseau régional ne cesse de se renforcer. En 2025, ce sont **plus de 1100 élus référents** désignés par leur collectivité, soit plus d'1 commune normande sur 3. Ces élus référents sont les interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions forestières sur leurs collectivités. Bénéficiant de conseils et d'informations régulières via une lettre d'information numérique, mais également de temps d'informations thématiques et d'échanges, ces élus peuvent ainsi suivre et s'impliquer dans les sujets relatifs à la filière forêt-bois régionale.

Financier :



➤ Résultats et perspectives :

- **Un réseau régional constitué de plus de 1100 élus référents forêt-bois.**
- **Un annuaire des élus référents** consultable en ligne permettant une recherche par nom de commune ou par code postal.
- **5 lettres d'informations numériques** envoyées en 2025 pour informer sur les actualités forestières nationales et régionales.
- **42 fiches pratiques multi-thématiques** diffusées dont **8 nouvelles fiches** sur l'utilisation du bois local dans la construction et la commande publique.
- **17 sessions de formation/information** approfondissant divers sujets : le risque de feu de forêt, la gestion et réglementation des espaces boisés des communes, la pratique de la chasse en forêt et les responsabilités, la biodiversité intégrée dans la gestion forestière, la conciliation des usages en forêt, etc.
- **Lancement d'un rendez-vous mensuel : "les Mardis de la Forêt"** : un webinaire d'1h30 tous les derniers mardis de chaque mois pour répondre aux interrogations et problématiques des élus normands
- Des sorties en forêt, visites d'entreprises ou de bâtiment pour compléter et illustrer les sessions théoriques.
- Au total, **près de 250 participants formés en 2025.**



Animation du réseau régional des territoires forestiers

► Contexte et objectifs :

Depuis leur création en 2027, les Collectivités forestières Normandie animent un réseau régional des territoires forestiers engagés dans des dynamiques forestières telles que les chartes forestières, les comités forêt/bois...

Ce réseau vise à faciliter les échanges et le partage d'expériences, mais également à mettre en œuvre et en lumière des actions collectives entre territoires et avec des partenaires de la filière.

Financeurs :



► Résultats et perspectives :

- **Appui et accompagnement des territoires** de manière individuelle ou collective :
 - Les **Chartes forestières** de la Métropole Rouen Normandie, de l'Agglo Seine-Eure, des Parcs Naturels régionaux des Boucles de la Seine normande, du Perche et Normandie Maine
 - Lancement et signature officielle de la Charte forestière de la Communauté Urbaine du Havre
 - Le **Comité Bois et Forêt** de l'Agglomération Dieppe-Maritime
 - Des réflexions avec de nouveaux territoires intéressés par les démarches de **politiques territoriales forestières** : Syndicat mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre

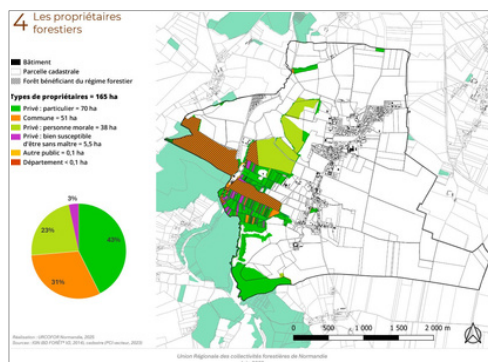


Développement de l'observatoire du foncier forestier

Contexte et objectifs :

Connaître et mieux appréhender le foncier forestier de sa commune, c'est pouvoir définir une politique d'aménagement et se projeter dans l'action en faveur d'une meilleure gestion des espaces forestiers.

Financiers :



Grâce à l'Observatoire du foncier forestier développé par les Collectivités forestières Normandie, les élus peuvent bénéficier d'une analyse détaillée des données cadastrales ainsi que de cartographies pertinentes de leur commune : identification des parcelles forestières appartenant à la commune, biens vacants et sans maître...

Cet outil permet notamment :

- d'informer nos adhérents sur leur patrimoine forestier communal et les potentielles actions foncières
- de proposer un accompagnement spécifique aux collectivités souhaitant s'engager dans des démarches d'acquisition, échanges de parcelles forestières, etc.

Résultats et perspectives :

- 5 collectivités ont bénéficié en 2025 d'un « **rapport foncier** » présentant des indicateurs, données cadastrales et cartographies à l'échelle de leur territoire.
- Appui aux collectivités dans le cadre d'acquisition de forêts pour des objectifs d'aménagement du territoire
- **Production de cartographies** permettant l'identification des parcelles et propriétaires concernés par les Obligations Légales de Débroussaillage pour les communes de l'Eure.
- Accompagnement de plusieurs collectivités dans l'**élaboration de leurs documents de planification et d'urbanisme** : SCOT, PLUI/I, PCAET, Trame Verte et Bleue...

Favoriser la biodiversité dans les forêts normandes

► Contexte et objectifs :

La protection de la biodiversité est le socle de la gestion durable des espaces boisés.

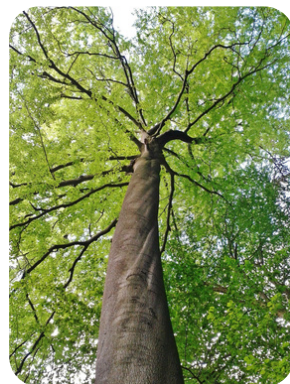
Les Collectivités forestières Normandie accompagnent ainsi les élus souhaitant s'engager vers des mesures environnementales fortes pour les forêts de leur territoire :

- identification et analyse des différents outils de protection répondant aux objectifs et engagements des collectivités : arrêtés de protection, ORE, zones de protection...
- accompagnement dans les démarches et procédures correspondantes.

► Résultats et perspectives :

- Accompagnement en 2025 de plusieurs collectivités :
 - La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole qui, suite à l'acquisition d'une forêt d'environ 70 ha, souhaite la gérer et la protéger de manière pérenne au regard des nombreux services qu'elle offre (réservoirs et corridors de biodiversité, protection de la ressource en eau, adaptation au changement climatique, etc). La réflexion a abouti au choix de mise en place d'un arrêté de protection de biotope couplé à une Obligation Réelle Environnementale permettant d'atteindre une statut de protection forte.
 - La commune de Fontenay (76) qui a entrepris des échanges avec de jeunes propriétaires forestiers, visant à gérer un coteau boisé par l'intermédiaire d'une éventuelle Obligation Réelle Environnementale pour intégrer la protection de la ressource en eau et des nombreuses sources présentes.

Financeurs :





Accompagnement des collectivités dans leur projets bois construction

► Contexte et objectifs :

Pour une collectivité qui a un projet de construction, rénovation ou aménagement, le bois est un matériau de choix grâce à ses nombreux avantages. De plus, s'il est issu de la filière forêt/bois locale, il apporte également des retombées économiques indéniables pour le territoire. Et associé à d'autres matériaux biosourcés, ses performances offrent une multitude de solutions en faveur de la transition énergétique.

Financiers :

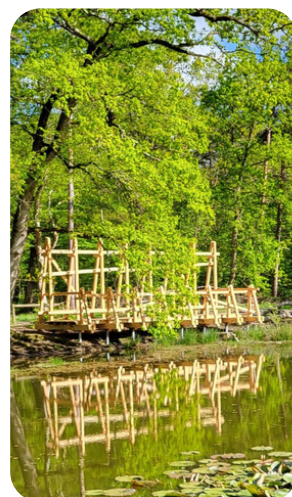


En 2025, les Collectivités forestières Normandie ont poursuivi le déploiement du PACTE Bois et Biosourcés normand aux côtés de FIBOIS et de l'ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction).

Ce PACTE a pour objectif de développer une dynamique collective en accompagnant les maîtres d'ouvrages publics et privés pour répondre aux normes favorisant une construction moins carbonée (RE2020) et anticiper les seuils progressifs qu'elles imposent.

► Résultats et perspectives :

- **PACTE : 30 signataires en 2025**
 - 5 collectivités : Agglomération Seine Eure (27), Métropole Rouen Normandie (76), Département de la Manche (50), Canteleu (76), Martot (27)
 - 17 bailleurs sociaux et 8 promoteurs immobiliers
- Organisation de **8 ateliers de partage d'expériences, visites de chantiers ou de bâtiments**
- **Accompagnement de plusieurs collectivités normandes** dans leurs projets de construction en bois local depuis le stade de la réflexion jusqu'à l'inauguration du bâtiment.
- Élaboration de fiches retour d'expérience **"Les réalisations en bois normands"**



Accompagnement des collectivités dans leur projets bois énergie

► Contexte et objectifs :

Lorsqu'une collectivité souhaite mettre en place une chaudière bois, la question de l'approvisionnement local se pose systématiquement.

Grâce à un outil d'aide à décision pour les élus, le Plan d'Approvisionnement Territoriale, les Collectivités forestières Normandie évaluent le potentiel de développement du bois énergie issu des forêts du territoire. Fruit d'un travail de terrain, d'une concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière et d'une modélisation informatique, cette étude fournit aux élus des données chiffrées à l'échelle de leur territoire, permettant ainsi d'élaborer une politique de développement du bois énergie et plus largement de valorisation de la forêt, dans des logiques de circuits de proximité.



► Résultats et perspectives :

- **Finalisation et diffusion des résultats du Plan d'Approvisionnement Territorial sur le territoire du Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole.** Rencontres avec les 6 intercommunalités : Caen-la-Mer, Cingal – Suisse Normande, Cœur de Nacre, Pays de Falaise, Val à dunes, Vallées de l'Orne et de l'Odon
 - Estimation de la ressource forestière et bocagère et perspectives de récoltes de bois énergie dans le cadre d'une gestion durable pour alimenter les chaufferies existantes et en projet sur ce territoire.
 - Réflexions avec les élus sur les pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du territoire.
- Échanges avec plusieurs collectivités normandes sur le **développement des chaufferies bois et / ou réseaux de chaleur urbain en parallèle de réflexion sur un approvisionnement local.**





Porter à connaissance les services rendus par les forêts

► Contexte et objectifs :

En tant qu'élus, il est essentiel de connaître l'importance des forêts locales et les multiples bénéfices qu'elles fournissent au territoire communal. Ces différentes fonctions restent néanmoins difficilement mesurables et valorisables par les collectivités.

C'est pourquoi, les Collectivités forestières Normandie ont travaillé à l'identification et la quantification des services rendus par les forêts publiques et privées sur un territoire donné pour pouvoir les porter à connaissance, non seulement auprès des élus concernés mais également des citoyens.

► Résultats et perspectives :

- **Méthodologie de quantification des aménités forestières** et sélection d'indicateurs intéressants pour améliorer la connaissance des services rendus par les forêts.
- **Élaboration et diffusion de posters personnalisables à l'échelle des communes et intercommunalités** : « Aperçu des services rendus par les forêts publiques et privées de la commune »

Financeurs :



Déploiement des forêts pédagogiques

► Contexte et objectifs :

Le programme « *Dans 1000 communes, la forêt fait école* » initié par Communes Forestières France a pour objectif de **sensibiliser les plus jeunes aux questions forestières et aux rôles des élus** en les impliquant concrètement dans la gestion forestière d'une parcelle de forêt dédiée, confiée par la collectivité.

Financeurs :



► Résultats et perspectives :

- **Forêt pédagogique de Saint-Aubin-sur-Gaillon (27) avec l'école communale de plus de 100 élèves** : création d'un parcours pédagogique sur les essences forestières avec une histoire disponible en audio via le scan d'un QR code pour chaque chapitre.
- **Forêt pédagogique de Vatteville-la-Rue (76) avec le Conseil Municipal des Jeunes**
- Rencontres prospectives avec plusieurs collectivités en vue du déploiement du programme dans leurs écoles : Port-Jérôme-sur-Seine, Elbeuf-sur-Seine, Maromme...



Organisation d'une journée d'échanges "Controverses en forêt normande"

► Contexte et objectifs :

Chaque année depuis 2020, les Collectivités forestières Normandie organise une journée pour **aborder de manière la plus objective possible, un sujet qui divise** afin d'offrir aux personnes intéressées la possibilité de s'exprimer librement et essayer de mieux se comprendre mutuellement.

► Résultats et perspectives :

- Organisation en septembre 2025 de la 5ème édition au Ménéil-de-Briouze (61) sur le thème :

« La sylviculture à couvert continu est-elle vraiment LA solution pour répondre aux enjeux forestiers ? »

- **Plus de 85 participants** ayant des profils hétérogènes et complémentaires (forestiers, élus et collectivités, professionnels, associations environnementales, enseignants et étudiants...)
- **Interventions d'experts nationaux et internationaux** pour illustrer de manière concrète et apporter leurs points de vue sur le sujet
- **Publication d'une synthèse journalistique** des échanges [disponible sur notre site internet](#)

Financiers :



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Diffusion du "Protocole chantier forestier": un outil de dialogue

► Contexte et objectifs :

Quelles soient privées ou publiques, les forêts demandent de l'entretien qui peut se traduire par des chantiers forestiers de différentes natures (récolte, élagage, plantation...). **En amont de ces chantiers, le dialogue entre élus communaux et professionnels de la filière est essentiel, notamment pour éviter d'éventuelles complications.**

Financeurs :



Construit dans une action partenariale avec la filière forêt/bois, le protocole chantier forestier a pour objectif de proposer un outil de dialogue s'appuyant sur un ensemble de bonnes pratiques :

- ➔ Les professionnels informent les communes des chantiers forestiers à venir et fournissent les coordonnées directes du responsable de chantier.
- ➔ En retour, les municipalités transmettent des informations utiles pour la bonne organisation du chantier.

► Résultats et perspectives :

- **Diffusion du kit « Protocole chantier » aux communes normandes** : livret regroupant des documents synthétiques types, la réglementation des voiries et des chantiers forestiers.
- **Organisation de visites de chantiers forestiers** pour illustrer et présenter ce protocole
- **Organisation de temps de médiation entre les acteurs : élus, forestiers et propriétaires de forêt privée** pour mieux se connaître, se comprendre et dénouer des situations pouvant être conflictuelles en recherchant des solutions de conciliation.





Accompagnement des collectivités dans la gestion des forêts de leurs territoires

► Contexte et objectifs :

De nombreux élus normands souhaitent **participer à la valorisation des forêts de leurs territoires**. Les Collectivités forestières Normandie apportent leur assistance pour :



Financeurs :



métropole
ROUEN NORMANDIE



RÉGION
NORMANDIE

- Trouver des solutions de **gestion durable des parcelles forestières communales** jusqu' à présent non gérées dans le cadre du régime forestier,
- Être davantage informé et partie prenante dans les **orientations de gestion des forêts domaniales** situées sur les territoires communaux,
- Appuyer les élus dans leur **rôle de médiateur et de facilitateur** en incitant par exemple les propriétaires privés à gérer durablement leur forêt (organisation de réunions publiques, mise en relation avec des conseillers forestiers...)

► Résultats et perspectives :

- **Recherche de solutions de gestion** forestière durable en partenariat avec l'ONF et les services de l'État (DRAAF et DDTM), permettant de répondre aux collectivités dont les espaces boisés ne bénéficient pas du régime forestier.
- Accompagnement de plusieurs communes pour une meilleure valorisation et gestion du foncier sur leur territoire : **près de 100 ha de forêt communale concernés en 2025**.
- Organisation de **réunions d'échanges avec l'ONF** autour de la gestion de certains massifs forestiers domaniaux



Appui au montage de dossiers d'aides

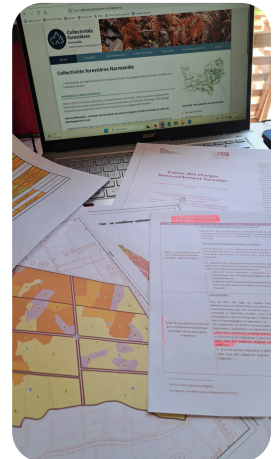
► Contexte et objectifs :

Afin d'assurer une bonne santé de leurs forêts, les collectivités se doivent d'investir régulièrement dans le renouvellement de leurs peuplements pour renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique, favoriser la biodiversité ou garantir la sécurité des usagers. Elles sont parfois également amenées à envisager des aménagements pour faciliter la récolte des bois (voirie, place de dépôt). Pour certaines, confrontées à des forêts sinistrées par la tempête ou déperissantes, une reconstitution totale est nécessaire.

Face à ces différentes situations, les Collectivités forestières Normandie apportent leur aide aux élus dans la recherche des dispositifs financiers les plus opportuns.

► Résultats et perspectives :

- **Recherche de financements privés et subventions publiques** pour la réalisation des travaux et d'entretien des forêts de collectivités, les aménagements, la signalétique...
- **Mise en relation avec les financeurs** publics et privés (label bas carbone, appel à projets de l'État, aides de la Région Normandie...)
- **Aide au montage de dossiers** de subventions



Prévention des risques en forêt : les responsabilités des élus locaux

► Contexte et objectifs :

Parmi les nombreux impacts du changement climatique sur les forêts normandes, l'augmentation des risques est une préoccupation majeure des élus locaux : **feu de forêt, tempête** mais également risque sanitaire entraînant des **dépérissements et chutes de branches** ou **d'arbres morts sur les chemins et voiries** ...

Financiers :



Les maires et élus locaux sont les premiers concernés à plusieurs titres :

- **Responsables de la sécurité civile sur leur territoire communal** : En cas de survenance d'un accident, d'une crise (tempête, incendie...) à l'échelle communale, le maire devient le DOS, Directeur des Opérations de Secours, en binôme avec le chef des pompiers, le COS Commandant des Opérations de Secours.
- **Premiers interlocuteurs des usagers des forêts** présentes sur leur commune, ils sont les vecteurs des messages de prévention et de recommandations à destination de leurs administrés et plus largement des citoyens.
- **Aménageurs de leur territoire ils se doivent de prendre en compte ces risques** dans leurs documents de planification et d'urbanisme pour faciliter les interventions des services de secours en cas de besoin.
- **Chargés du contrôle de certains travaux** (Obligations Légales de Débroussaillage par exemple) lorsque leur commune est concernée par un arrêté interministériel ou départemental.



➤ Résultats et perspectives :

- Échanges réguliers avec les services de l'État et de secours sur les différents départements normands, participation à **des exercices opérationnels** et des formations, lancement de la saison des feux, élaboration de protocoles interservices d'alerte, réunions sur la tempête Ciaran et Goretti...
- **Communication vers les communes** : diffusion d'informations et de messages de prévention
- **Appui aux actions de prévention** des risques via une communication ciblée, l'élaboration de **plans communaux de sauvegarde (PCS)**, ou encore la constitution de **réserves communales de sécurité civile**
- **Dans la Manche, soutien aux communes sinistrées par la tempête Ciaran** : panneaux d'information, recherche de financements pour reconstituer les forêts...
- Dispense de plusieurs sessions de **formations spécifiques** : « **Feu de forêt : le rôle des élus locaux face au risque émergent en Normandie** »
- **Dans l'Eure, appui aux communes pour la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage** : identifications et cartographie des administrés concernés, réunions publiques, formations pratiques pour les élus, réponses aux administrés...



Contribution aux travaux régionaux et nationaux de la filière forêt-bois

► Contexte et objectifs :

Les actions mises en œuvre par les Collectivités forestières Normandie sont menées en étroite relation et cohérence avec la fédération nationale, Communes forestières France, dans un objectif de travail en réseau.



► Résultats et perspectives :

- Échanges réguliers avec les parlementaires normands afin de remonter les préoccupations des élus des collectivités forestières.
- Participation aux travaux régionaux : Commission Régionale Forêt Bois co-présidée par le Président de Région et le Préfet de Région, COP 21 normande...
- Contribution à l'élaboration du Plan tempête Zone Ouest coordonné par la DRAAF Normandie et Bretagne
- Participation au Conseil d'administration de Fibois Normandie et aux différentes commissions.
- Travaux réguliers avec les agences territoriales de l'Office National des Forêts de Rouen et d'Alençon
- Participation aux instances de gouvernance et aux commissions nationales de Communes forestières France
- Appui aux actions bois énergie de Communes forestières France
- ...





Diffusion et mise à disposition d'outils au service des élus

Nous développons chaque année de nouveaux outils au service et à disposition des élus normands.

Brochures et catalogues :



Brochure
« Décortiquons les idées reçues sur la forêt et le bois »



Catalogue de mobilier en bois pour les collectivités



Catalogue de 42 fiches pratiques multi-thématiques

Les parutions 2025



Des nouveaux modules de formation



8 nouvelles fiches pratiques



4 fiches "retour d'expérience" de réalisations en bois normands : chiffres clés, témoignages d'élus, analyse des retombés territoriales



Brochure Pacte Bois et Biosourcés : le bois dans la commande publique

Capsules vidéo :

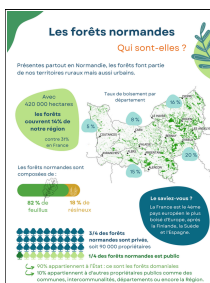


Témoignages d'élus impliqués dans les questions forestières

Outils pédagogiques :



Jeu pédagogique « Forestiers, à vous de jouer ! »



Exposition itinérante
« Regard sur les forêts normandes »

Retrouvez
l'ensemble de nos
outils sur notre
site internet :



Rejoignez-nous !

Que votre collectivité soit propriétaire de forêt ou non, la gestion espaces boisés de votre territoire et l'utilisation des ressources locales vous concernent et nous sommes là pour vous accompagner !

5 raisons d'adhérer à notre association :

1. Soutenir nos actions et notre développement
2. Intégrer un réseau de plus de 6 000 collectivités adhérentes propriétaires ou non de forêt et bénéficier de leur expérience
3. Faire entendre sa voix et contribuer à la force du réseau pour permettre la représentation et la défense des intérêts des collectivités forestières.
4. Bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur vos projets en lien avec la forêt et le bois sur votre territoire
5. Bénéficier d'outils réservés à nos adhérents

Barème des cotisations :

Communes :

- | | |
|--|---------|
| • Adhésion d'une commune de moins de 500 hab. | 100 € |
| • Adhésion d'une commune de 501 à 3 000 hab. : | 200 € |
| • Adhésion d'une commune de 3 001 à 20 000 hab. : | 500 € |
| • Adhésion d'une commune de 20 001 à 50 000 hab. : | 1 000 € |
| • Adhésion d'une commune de plus de 50 000 hab. : | 1 500 € |

EPCI (Communauté de communes, Pays...) :

- | | |
|---|---------|
| • Adhésion d'une collectivité de moins de 50 000 hab. : | 500 € |
| • Adhésion d'une collectivité de 50 001 à 100 000 hab. : | 1 500 € |
| • Adhésion d'une collectivité de 100 001 à 500 000 hab. : | 3 000 € |
| • Adhésion d'une collectivité de 500 001 à 1 000 000 hab. : | 4 000 € |

Autres collectivités :

- | | |
|------------------------------|---------|
| • Région : | 5 000 € |
| • Départements : | 2 000 € |
| • Parcs Naturels Régionaux : | 300 € |

Groupements et syndicats forestiers publics :

- | | |
|-------------------------------------|-------|
| • GSF, GF, Syndicat intercommunal : | 100 € |
|-------------------------------------|-------|



**Collectivités
forestières**

Normandie

Une association d'élus au service des élus

Collectivités forestières Normandie

Mairie 76940 Vatteville-la-Rue

06 17 96 38 80 ● normandie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-normandie.org

